



Guy LARRECQ

38, Boulevard de Picpus
75012 Paris

Tél. (33) 01 44 73 00 73

Fax. (33) 01 44 73 00 74

E-mail:

s.paris@etc.experts-comptables.fr

5, Quai du Maréchal Foch
77000 Melun

Tél. (33) 01 60 56 09 72

Fax. (33) 01 64 52 19 04

E-mail:

s.melun@etc.experts-comptables.fr

Association INSERTION ET DEVELOPPEMENT

Rue Claude Bernard

77000 LA ROCHETTE

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite au Tableau
de l'Ordre
des Experts-Comptables
de Paris - I.D.F.

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

**EXPERTS - COMPTABLES
ASSOCIÉS**

Christian BUREAU
Philippe MASSON
Marie-Thérèse DONOT
Claude RÉGNIER
Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Philippe VAN MAELE
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Philippe JUHEN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Jean-Luc CHAUSSY

EXPERTS - COMPTABLES

Lydie FORTÉ
Patricia BLIN
Magali SIGRIST
Sandra FAORO
Thierry BISSERON
Stéphane DELZAIVE
Corinne CHAUCHE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERTION ET DEVELOPPEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

ETC • EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

■ YONNE : Auxerre . St-Georges-sur-Baulches . Épineuil (Tonnerre) . Sens . Villeneuve-sur-Yonne . St-Florentin . Charny ■ CÔTE D'OR : Talant (Dijon) . Montbard . Saulieu . Semur-en-Auxois ■ SAÔNE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône ■ SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne . Nemours . Melun ■ VILLE DE PARIS : Paris ■ LOIRET : Montargis ■ NIÈVRE : Nevers . Cosne-Cours-sur-Loire . Decize . Clamecy ■

Site : www.etc.experts-comptables.fr



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Elles s'appuient, notamment, sur l'examen par sondage, des principales conventions conclues pour l'octroi de subventions.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 3 avril 2007

**Pour la société ETC
Guy LARRECQ
Commissaire aux Comptes**

BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/06			Exercice clos le 31/12/05
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 341	13 874	1 467	121
	Droit au bail (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	20 000	15 999	4 001	13 023
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. tech. mat. et Out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	236 545	129 801	106 744	86 249
	Immobilisations grévées de droits-commodat				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15	0	15	15	
TOTAL I	271 901	159 674	112 227	99 408	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Créances (3)				
	Avance et acomptes sur commandes	433	0	433	5 153
	Usagers et comptes rattachés	2 233	0	2 233	11 869
	Autres créances	515 821	1 078	514 743	334 074
	Valeurs mobilières de placement	23 174	0	23 174	156 437
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	75 693	0	75 693	78 126	
Charges constatées d'avance (3)	4 374	0	4 374	19 443	
TOTAL II	621 728	1 078	620 650	605 102	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	893 629	160 752	732 877	704 510	
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à faire					
(1) Droit au bail				0	0
(2) Dont à moins d'un an				0	0
(3) Dont à plus d'un an				0	0

BILAN PASSIF (avant répartition)		Exercice clos le 31/12/06	Exercice clos le 31/12/05
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves indisponibles		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	141 666	141 666
	Autres réserves	6 778	6 465
	Report à nouveau	0	0
	Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)	-3 960	247
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	53 316	73 456
Provisions réglementées	0	0	
Autres fonds propres			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	66	
Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL I	197 800	221 900	
Provisions	Provision pour risques	2 080	22 679
	Provisions pour charges		
TOTAL II	2 080	22 679	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	134 860	129 725
	Sur autres ressources		
TOTAL III	134 860	129 725	
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	0	0
	Avances et acomptes reçus sur command en cours		
	Dettes fournisseurs, comptes rattachés	93 883	84 274
	Dettes fiscales et sociales	299 467	208 482
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 786	32 379
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance	0	5 073	
TOTAL IV	398 137	330 207	
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion Passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	732 877	704 510
ENGAGEMENTS DONNES			
NEANT			
(1) Dont à moins d'un an	398 137	330 207	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes débiteurs de bq			
(3) Dont à plus d'un an			

INSERTION ET DEVELOPPEMENT

COMPTE DE RESULTAT-PRODUITS	Exercice clos le 31/12/06	Exercice clos le 31/12/05
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	26 729	4 368
Produits liés à des financements réglementaires		
Produits des activités annexes		
Legs et donations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 603 230	1 416 975
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	192 999	53 875
Autres produits	20 621	8 638
Collectes		
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	79 129	15 470
Quote-part de subvention d'investissement renouvelable et des apports virée au compte de résultat	20 139	18 213
TOTAL I	1 942 847	1 517 539
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	115	1 347
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 444	559
TOTAL III	2 558	1 906
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	39	0
Sur opérations en capital		
Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
TOTAL IV	39	0
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+ IV)	1 945 444	1 519 446
Solde débiteur : Perte	3 960	0
TOTAL GENERAL	1 949 404	1 519 446
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/04	Exercice N-1 clos le 31/12/03
Bénévolat		
Prestations en nature	134 653	98 381
Dons en nature		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	134 653	98 381
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 688	12 914

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 R.C.S Paris B 017 151 200
 38 Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
 Tél. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

COMPTE DE RESULTAT-CHARGES	Exercice clos le 31/12/06	Exercice clos le 31/12/05
CHARGES D'EXPLOITATION (1)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats(non stockés)	126 818	81 686
Charges externes	188 781	125 897
Impôts, taxes et versements assimilés	99 573	72 389
Rémunération du personnel	970 554	699 812
Charges sociales	419 458	294 524
Autres charges de personnel	7 536	5 849
Suventions accordées sur ressources affectées		
Dotations aux amortissements	42 042	33 108
Dotations aux provisions	3 158	75 908
Engagements à réaliser sur ressources affectées	84 265	129 725
Autres charges	5 886	235
TOTAL I	1 948 072	1 519 132
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 332	0
Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
TOTAL IV	1 332	0
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL V	0	0
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+ IV+V)	1 949 404	1 519 132
Solde créditeur : Excédent	0	313
TOTAL GENERAL	1 949 404	1 519 446
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/04	Exercice N-1 clos le 31/12/03
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	134 653	98 381
Personnel bénévole		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	134 653	98 381
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	7 208	105

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38 Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'ASSOCIATION *INSERTION ET DEVELOPPEMENT***

La présente annexe porte sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/06 qui se caractérise par les éléments suivants :

TOTAL BILAN :	732.877 euros
TOTAL COMPTE DE RESULTAT :	1.949.404 euros
RESULTAT TOTAL DE L'EXERCICE :	-3.960 euros

L'objet de ce document est de permettre une meilleure compréhension des comptes annuels. Par conséquent, seuls les éléments significatifs sont mentionnés.

PLAN

- I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
- II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L' ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS
- III - NOTES SUR LE BILAN
 - 1) Immobilisations
 - 2) Capitaux propres
 - 3) Provisions pour risques et charges
 - 4) Fonds dédiés
- IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
 - 1) Valorisation des subventions en nature (locaux)
 - 2) Valorisation des subventions en nature (personnel)
- V - ENGAGEMENTS HORS BILAN
- VI - AUTRES INFORMATIONS

ETC
**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2006 se caractérise par une progression de l'activité liée principalement aux contrats CIVIS, à la création de la Passerelle Entreprises et de l'opération 50 Passeports. Les ressources de l'association ont progressé de 362 k€ (soit + 24 %). Les dépenses ont connu une progression comparable compte tenu de l'impact en année pleine de la hausse de l'effectif constatée sur l'exercice précédent. Au 31/12/2006, cet effectif est de 39 salariés contre 36 au 31/12/05. Les frais directs de personnel sont en progression de 425 k€ (soit +39 %) (hors frais induits tels que déplacements, téléphone, fournitures, etc....).

A noter une progression des contributions volontaires en nature de 30 k€ liée à la coexistence de trois sites sur l'exercice.

Enfin, cet exercice se clôture sur un déficit de 3960 € et a respecté la parité du financement Etat/Collectivités.

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L' ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

La comptabilité de l'association est tenue en partie double (toute écriture mouvementée au moins deux comptes) et sur la base d'une comptabilité d'engagement. C'est ainsi que les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent, même si leur règlement (dépenses) ou leur encaissement (recettes) s'effectue sur un autre exercice (antérieur : charges et produits constatés d'avance ou ultérieur : charges à payer et produits à percevoir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Aucun changement de méthode n'affecte les comptes de l'exercice clos le 31/12/06

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S. Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

III - NOTES SUR LE BILAN

1) **Immobilisations** : Les mouvements de l'exercice sur les comptes d'immobilisations sont les suivants :

	VALEURS BRUTES			
	01/01/06	Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/06
Logiciels, licences	12.157	3.184	0	15.341
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	13.061	15.246	0	28.307
Matériel de bureau et informatique	102.973	23.913	0	126.886
Mobilier de bureau	<u>68.830</u>	<u>12.613</u>	<u>91</u>	<u>81.352</u>
	<u>217.021</u>	<u>54.956</u>	<u>91</u>	<u>271.886</u>
Subventions d'investissement reçues pour 2006		0		
Pourcentage d'investissements subventionnés		0 %		

2) **Fonds associatifs et réserves** :

Réserves réglementées : Réserves issues du reclassement en 2003, conformément à la position du Conseil National de la Comptabilité, des provisions réglementées constituées antérieurement au 1^{er} janvier 2000 pour 141.666 € (soit la somme de 103.212,77 € au titre de l'ex-provision pour fonds de roulement et 38.452,67 € au titre de l'ex-provision pour frais de personnel).

Autres réserves : Ce compte enregistre les excédents antérieurs affectés à ce poste par l'Assemblée Générale Annuelle. Au 31/12/06, le montant total de ce poste est de 6.778 € correspondant au montant au 31/12/2005 (6.465 €) augmenté de la part du résultat 2005 définitivement acquise à l'association (313 €).

Résultat net comptable : L'excédent de l'exercice est réparti en deux postes : le *résultat net comptable* (définitivement acquis à la structure) et le *résultat sous contrôle de tiers financeurs* (susceptible d'être repris par les dits tiers). La répartition se fait au prorata des financements avec et sans droit de reprise. En cas de déficit aucune reprise ne devant intervenir, la totalité de celui-ci est supporté par la structure.

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables : Il s'agit du solde des subventions d'investissement reçues et non encore reprises au compte de résultat (la reprise s'effectuant au rythme de l'amortissement comptable des immobilisations subventionnées)

Résultat sous contrôle de tiers financeur : Voir ci-dessus

3) **Provisions pour risques et charges** : cette provision concerne les risques encourus pour un litige pendant au Conseil des Prud'hommes.

4/ Fonds dédiés : Ces comptes enregistrent les mouvements relatifs aux subventions dont l'objet a une période de réalisation en décalage avec l'exercice comptable de la structure. Ainsi, la quote-part de ces subventions portant sur l'exercice à venir (« engagements à réaliser sur ressources dédiées ») est reportée sur le dit exercice afin de respecter le principe de rattachement des charges et produits exposé en introduction du chapitre II. Le détail des mouvements de l'exercice au titre des fonds dédiés est le suivant :

OBJET DE LA SUBVENTION		31/12/05	engagement	utilisation	31/12/06
DEMENAGEMENT/SIGNALETIQUE		10000.00		10000.00	0.00
EMPLOI TREMPLIN DEPARTEMENT		0.00	1375.00		1375.00
CAMPAGNE HIVERNALE		5000.00		2227.30	2772.70
LOGEMENT DES JEUNES	CAMVS	5000.00			5000.00
EMPLOI TREMPLIN REGION		0.00	6875.00		6875.00
50 PASSEPORTS MISSION VILLE			32962.50		32962.50
50 PASSEPORTS DDTEFP			7500.00		7500.00
V V V D	FIPJ	15824.00	6593.33	15824.00	6593.33
PSYCHOL	FIPJ	2549.33		2549.33	0.00
FAJ MINEUR	FIPJ	19297.75	1862.00		21159.75
MINI CLUB	FIPJ	21645.00	9523.80	21645.00	9523.80
ATEL EXP	FIPJ	4484.00		4484.00	0.00
P@T	FIPJ	14847.25	5399.00	14847.25	5399.00
PERMIS	FIPJ	23525.00			23525.00
CREACTIONS	FIPJ	7552.50	1620.00	7552.50	1620.00
SECU MAJEURS	FIPJ	0.00	7253.74		7253.74
CHANTIERS INSERTION	FIPJ	0.00	3300.00		3300.00
		129.724.83	84264.37	79129.38	134859.82

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les contributions volontaires en nature font l'objet d'une présentation séparée en pied de compte de résultat (classées par origine en recettes et par nature en emplois).

1) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition des locaux)

Afin de donner une image fidèle des moyens mis en œuvre, il est tenu compte de la variation de l'indice du coût de la construction comme méthode d'actualisation des valeurs retenues pour les mises à disposition gratuites de locaux. Ceci conduit à un taux de réévaluation de 7.05% en 2006 (base indice 2 t06).

Les locaux mis à disposition par les communes sont de quatre types :

- le local de la Mission Locale (rue du Général de Gaulle), mis à disposition par la CAMVS et dont l'estimation du loyer annuel (soit 44.585 euros en 2006) a été effectuée sur la base d'un taux de rendement locatif appliqué au prix d'achat (source D.A.M.), actualisé comme indiqué ci-dessus à compter de 2003.
- les locaux annexes Rue Prosper Laroche, mis à disposition par la CAMVS dont le loyer a été estimé à 21.142 € an (source CAMVS 2002 + actualisation)
- les locaux de la Rochette mis à disposition par la CAMVS dont le loyer a été estimé à 31.250 € an (sur la base de 250 m² utilisables en 2006 au prix unitaire de 125 €)
- les locaux des antennes mis à disposition par les communes associées, pour les permanences périodiques, dont l'évaluation a été faite sur la base de 513 euros par an pour une demi-journée par semaine.

Pour information les locaux Rue Prosper Laroche ont été restitués fin 2006.

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

2) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition de personnel)

Poste M.A.D. par l'A.N.P.E. :

total 2006 = 30.751 euros

Pour l'année complète : 1 poste équivalent temps plein
(valorisé par extrapolation des éléments 2005 en l'absence d'information de l'ANPE et du titulaire)

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC) :

Afin d'améliorer l'information financière et compte tenu de l'augmentation significative de l'effectif salarié, il a été décidé d'évaluer les engagements de l'association en matière d'indemnités de fin de carrière.

Description de la méthode de calcul

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Bénéfit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \text{Engagement passé} &= \text{Droits acquis par le salarié} \\ &\times \text{probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits} \\ &\times \text{actualisation} \\ &\times \text{coefficient de charges patronales (éventuellement)} \end{aligned}$$

Calcul des droits acquis par le salarié :

$$\begin{aligned} \text{Droits acquis} &= \text{nombre de mois acquis à l'ancienneté finale} \\ &\times \text{salaire mensuel estimé à fin de carrière} \\ &\times \text{pourcentage acquis actuel} \end{aligned}$$

$$\text{Probabilité de verser les droits} = \text{probabilité de rester en vie} \times \text{probabilité de rester dans l'entreprise}$$

$$\text{Calcul de l'actualisation} = (1 + \text{taux_d'actualisation})^{-\text{Horizon}} \text{ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.}$$

Coefficient de charges Patronales dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Paramètres retenus :

- âge de départ à la retraite : 60 ans
- taux d'évolution des salaires : 2 %
- table de mortalité : INSEE 2006
- taux d'actualisation : taux de rendement moyen des obligations corporate notées AA soit 4.60 % au 31/12/2006
- taux annuel moyen de départ des salariés : dégressif en fonction de l'âge, avec une option turn over faible
- droits IFC : de 2 mois au bout de 5 ans à 4 mois à partir de 20 ans d'ancienneté
- hypothèse de départ volontaire des salariés
- taux de charges patronales retenu : 50 %

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
30 S. Paris B 017 151 200
38 Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

Résultat de l'étude

Compte tenu des hypothèses et des paramètres retenus, l'engagement de la structure en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué au 31/12/2006 à 36.316.85 €. Pour information le montant de l'engagement, à paramètres et méthodes constants, était au 31/12/2005 de l'ordre de 27.900 € (sur le personnel encore présent au 31/12/2006).

Ces sommes vous sont précisées dans le cadre des engagements hors bilan car elles ne sont pas provisionnées sur le plan comptable comme nous l'autorise la réglementation.

Nous pouvons noter que l'engagement au 31/12/2006 reste largement couvert par les réserves réglementées antérieurement constituées et en particulier la réserve pour frais de personnel.

VI - AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice 2006 dans le cadre de sa mission, l'Association a distribué des Chèques Mobilité financés par le Conseil Régional, pour un montant de 21.368 €. L'Association n'ayant qu'un rôle d'intermédiaire ces sommes ne sont pas considérées comme des opérations courantes et ne figurent donc pas dans le compte de résultat mais seulement en annexe.

Les présents comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association, lors de sa réunion du 2 avril 2007 à La Rochette.

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. 01 44 73 00 73 Fax 01 44 73 00 74